



L'ACTUALITÉ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION CONFÉDÉRAL S'EST RÉUNI LES 8 ET 9 DÉCEMBRE

Retrouvez ci-après l'essentiel de ses débats et décisions.

Le Conseil d'administration a ouvert ses travaux par le dossier ABCD, examinant plus spécifiquement les retours des expérimentations départementales, actuellement en cours, pour l'établissement de la cartographie des activités/compétences des CAPEB.

Il a ensuite débattu de la question du désabonnement au Bâtiment Artisanal et a décidé de mesures pour enrayer ce phénomène inquiétant qui pénalise à la fois le collectif CAPEB mais également les entreprises elles-mêmes.

Puis le Conseil s'est attaché à préparer la prochaine assemblée générale qui, rappelons-le, se tiendra au Palais des congrès de Strasbourg les 19 et 20 avril 2016.

Les membres du Conseil ont pris connaissance des postes à pourvoir en 2017 et ont été invités à amender le projet de rapport d'activité confédéral 2016 afin que le Bureau confédéral de janvier puisse le valider. Ils ont également approuvé une nouvelle organisation du débat syndical dans le but de le rendre plus fluide et de favoriser le plus grand nombre d'interventions des délégués. Ces nouvelles règles de fonctionnement seront précisées sur ARTUR (Commissions et Événements) et détaillées dans une circulaire spécifique.

Le Conseil d'administration a pris position sur chacun des dossiers étudiés par le COG du Fonds de Développement du Réseau. Il a demandé au COG de réfléchir à une modification du règlement

du fonds afin de faire en sorte que les ressources disponibles puissent bénéficier à ceux qui en ont le plus besoin. La prochaine réunion du COG sera dédiée, toute ou partie, à cette réflexion. Le Conseil a également pris connaissance des derniers audits-diagnostic conduits par le Groupe de Suivi du Réseau.

Au titre des questions internes à la Confédération, et en présence du Commissaire aux Comptes, le Conseil a examiné et approuvé le projet de budget confédéral pour 2017 ainsi que le projet de budget 2017 du Fonds de Développement du Réseau.

Enfin, le Conseil a procédé à plusieurs désignations. Les membres du Conseil ont pris connaissance de l'étude d'opportunité qui est en cours concernant la création éventuelle d'une plateforme 3.0 de nouvelle génération répondant mieux aux attentes des entreprises artisanales du bâtiment et qui a fait l'objet d'une présentation lors de la dernière CNAGS. Ils ont engagé un long débat sur les caractéristiques de la plateforme, la stratégie à développer et son financement, et ont décidé de poursuivre le projet en présentant un dossier de demande de financement au Plan d'Investissements d'Avenir (PIA).

Le Conseil a fait le point sur les partenariats Béranger Développement et approuvé deux nouveaux partenariats, l'un avec Renault, l'autre avec Cotral, laboratoire spécialisé dans les protections auditives. Il a aussi établi la liste définitive des partenaires

2016 de la confédération qui pourront ainsi, sous certaines conditions, se prévaloir en 2017 de leur qualité de partenaire de la CAPEB nationale 0, 1, 2 ou 3 étoiles.

Il a fait un point d'avancement du projet Parcours Entreprise responsable – RSE et décidé d'aborder la question plus en détails lors de sa prochaine réunion.

Il a approuvé par ailleurs la signature d'une convention entre Handibat développement et la CAPEB concernant le portage et la promotion de la marque Silverbat. Rappelons que cette marque a été initiée par Handibat développement pour répondre à ceux qui ne se reconnaissent pas dans la marque Handibat®, à l'instar des séniors, qui la considèrent comme s'adressant aux personnes handicapées.

Enfin, le Conseil d'administration est revenu sur les débats parlementaires survenus à l'occasion des projets de loi de finances pour 2017 et de financement de la sécurité sociale pour 2017 ainsi que les victoires que la CAPEB devrait obtenir lors de l'examen final de ces textes. Il a également évoqué le projet de loi de finances rectificatives pour 2016 et les actions que la CAPEB mène dans ce cadre.

Pour finir, le Conseil a fait le point sur l'expérimentation FEST et le lancement, en 2017, d'un vaste programme de rénovation d'une dizaine de CAP du bâtiment.

ÉCONOMIE

RGE : L'UFC QUE CHOISIR ACCUSE, LA CAPEB ET QUALIBAT RÉAGISSENT

Ce n'est pas la première fois que l'UFC Que Choisir critique vertement les dispositifs mis en place par les Pouvoirs publics pour encourager les rénovations énergétiques.

Elle s'en prend aujourd'hui une nouvelle fois aux qualifications RGE, accusant les artisans de ne pas avoir une approche globale des rénovations à effectuer, de faire des préconisations uniquement sur leur domaine de compétence, "trop souvent partielles et rarement cohérentes". Quant aux prix pratiqués, l'UFC les considère exorbitants. Au final, Que choisir réclame des contrôles et plus de formations des professionnels.

Devant pareille désinformation, le Président de Qualibat Alain Maugard a vivement réagi notamment dans une interview à Batiactu.com le 8 décembre. Philippe Million, gérant d'Everest Isolation et lauréat national du prix de l'artisanat Stars&Métiers, également titulaire RGE, fait aussi une mise au point le même jour dans Batiweb.

Le Président de la CAPEB s'est évidemment insurgé contre les allégations de Que Choisir qui laissent injustement planer un doute sur les compétences et le sérieux des entreprises titulaires d'une

qualification RGE. Ne laissons pas dire n'importe quoi par des gens qui ne connaissent ni les modalités des qualifications RGE ni leurs contenus et qui font preuve tout à la fois de parti-pris et d'une mauvaise foi manifeste, n'hésitent pas à attaquer très durement des entreprises sans que celles-ci aient pu répondre aux reproches qui leur étaient adressés et enfin qui fondent leur raisonnement sur des bases statistiques pour le moins fragiles (10 entreprises sur plus de 40 000 entreprises RGE !).

Que penser enfin d'une enquête qui conclut que les prix pratiqués sont en général totalement surestimés (entre le double et le triple). Pour nous, c'est le thermomètre de Que Choisir qui est à revoir ! Ne nous méprenons pas. Défendre le dispositif RGE ne veut pas dire que nous ne cherchons pas encore à l'améliorer. Et surtout, soyons en certains, ce que souhaite au fond Que Choisir avec ses critiques, c'est encore plus de contrôles et de contraintes pour les entreprises et certainement pas le contraire.

Réagissons ! Tous les éléments permettant de le faire sont en ligne sur ARTUR.

En savoir plus sur **ARTUR**

→ CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE : LES TRAVAUX ONT COMMENCÉ

Le top départ des travaux d'élaboration du Code de la commande publique a eu lieu mercredi 30 novembre.

La DAJ, Direction des affaires juridiques du Ministère de l'économie, a réuni le cercle des experts de la commande publique qui aura notamment en charge de répondre aux questions de la mission de codification chargée de la rédaction de ce nouveau Code. Les travaux de codification du Code de la commande publique s'effectuent sous l'égide de la commission supérieure de la codification (CSC). La CAPEB fait partie du cercle des experts. Elle pourra donc émettre des propositions et avis dans le cadre des travaux de cette codification qui se réalisera à droit constant en principe, à l'exception des adaptations nécessaires notamment pour assurer la cohérence rédactionnelle. Le Code de la commande publique verra le jour dans les deux ans qui suivront la publication de la loi SAPIN 2 prévue ce mois-ci. Une stricte confidentialité nous est demandée, la CAPEB ne communiquera donc pas sur le dossier de la codification pendant ces travaux. Côté pratique, rappelons que le Code des marchés publics a été abrogé. La nouvelle réglementation est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2016. Pour toutes les questions relatives au droit des marchés publics, il convient désormais de se reporter à l'ordonnance du 23 juillet 2015 et au décret du 25 mars 2016.

En savoir plus sur **ARTUR**

→ CONJONCTURE : L'ANNÉE SEMBLE VOULOIR SE TERMINER SUR UNE NOTE OPTIMISTE

Les dernières données conjoncturelles du Ministère du logement font apparaître une reprise d'activité dans la construction. C'est un fait si l'on s'en tient au nombre d'autorisations de construire qui ont été délivrées entre août et octobre et qui ont augmenté de +7,5 % par rapport au précédent trimestre. C'est un fait également au vu de l'augmentation significative du nombre de logements autorisés : + 14,8 %. Le Ministère souligne que cette réelle embellie concerne surtout les logements collectifs, deux fois plus nombreux que les logements individuels. Les mises en chantier ont légèrement fléchi (- 0,9 %) alors qu'elles avaient été soutenues au cours du trimestre précédent (+ 4,7 % de mai à juillet). Mais sur l'année, la progression est néanmoins remarquable : + 9,2 %. Le Ministère souligne par ailleurs avec satisfaction que le délai d'ouverture des chantiers raccourcit et a gagné quelques semaines (4,8 mois au lieu de 5,2 en moyenne), ce qui permet de soutenir le dynamisme qui semble vouloir s'instaurer.

Enfin, le prêt à taux zéro élargi semble commencer à porter ses fruits : 77 000 ménages en ont bénéficié cette année ce qui, néanmoins, reste encore loin de l'objectif annoncé de 120 000 bénéficiaires.

SOCIAL

→ MÉDIATION DE LA CONSOMMATION : LA CONFÉDÉRATION SE PRÉPARE À SIGNER UNE CONVENTION CADRE

au niveau national avec l'association des huissiers de justice qui est aujourd'hui la seule à disposer d'un agrément lui permettant d'assurer une prestation de médiation de la consommation. Depuis le 1^{er} janvier 2016, en effet, tout professionnel a l'obligation de désigner un médiateur de la consommation et d'en indiquer les coordonnées sur ses documents contractuels. Certaines CAPEB ont opté pour une solution locale. C'est le cas de la CAPEB Loire Atlantique qui a contractualisé avec un Médiateur qui a réussi à faire aboutir son dossier de certification auprès de la commission d'évaluation et de contrôle de la médiation. La CAPEB de Loire Atlantique a négocié des tarifs de Médiation pour ses adhérents en fonction des montants des litiges et a créé une assurance protection juridique globale (protection pénale, prud'homale, fiscale, tiers identifié, organismes sociaux, chantiers, recouvrement de créance) qui prend en charge en exclusivité pour la CAPEB les frais engendrés par la médiation de la consommation. Pour en savoir plus sur cette judicieuse initiative, rendez-vous sur la rubrique "Bonnes pratiques" d'ARTUR.



1 MILLION

**DE CONTRATS
DEVRAIENT AVOIR
ÉTÉ SIGNÉS EN 2016
GRÂCE À L'AIDE
L'EMBAUCHE
DANS LES TPE/PME**



La Lettre
de la CAPEB

SOCIAL

→ L'AIDE À L'EMBAUCHE DANS LES TPE/PME EST RECONDUITE POUR SEULEMENT 6 MOIS

Initialement, cette aide de 4 000 € versée pour toute embauche supérieure à 6 mois d'un salarié payé jusqu'à 1,3 Smic, devait initialement être reconduite sur l'ensemble de l'année 2017. Mais l'Etat avait besoin de financements pour prolonger le plan de formation pour 500 000 demandeurs d'emploi. Les 1,9 milliard budgétés dans le projet de loi de finances pour 2017 ne suffisaient pas à financer les deux dispositifs. L'aide aux TPE/PME a donc été divisée par deux. Les Pouvoirs publics estiment que cette prolongation de 6 mois devrait suffire à entretenir la dynamique qui s'est créée en 2016 : près d'un million de demandes d'aides à l'embauche ont été faites par les petites entreprises depuis janvier 2016. Nous ne partageons pas cet optimisme !

COMMUNICATION

→ OLYMPIADES : L'ÉQUIPE DE FRANCE AU TOP !

L'édition 2016 des Olympiades des Métiers vient de s'achever à Göteborg. Les jeunes candidats français ont véritablement brillé dans cette compétition. Au total, la France remporte 18 médailles et se place ainsi au 3^e rang des Nations qui participaient au concours !

On félicitera particulièrement les jeunes talents du BTP qui ont raflé 8 médailles : 3 médailles d'or (Youni Le Coutour (Île-de-France) en couverture métallique ; Romain Bouland (Normandie) en menuiserie ; Yohan Christians (Pays de la Loire) en plâtrerie et constructions sèches), 2 médailles d'argent (Michaël Henry (Nouvelle-Aquitaine) en ébénisterie et Laurent Terrien (Grand Est) en plomberie chauffage), 2 médailles de bronze (Julien Lair (Normandie) en peinture décoration et Julien Baton (Normandie) en taille de pierre) et 2 médailles d'excellence (Thomas Blot en carrelage et Valentin Geray en maçonnerie, tous les deux issus du Centre Val de Loire).

Le bâtiment peut s'enorgueillir de ces talents qui ont travaillé dur pendant trois jours pour arracher ces médailles dans une compétition de très haut niveau. Un grand bravo à tous !

Gilles Chatras et Jean-Christophe Repon représentaient la CAPEB lors de cet événement, le second en tant que chef de file des questions de formation pour la CAPEB et Président du CCCA-BTP.



J'ai rencontré des jeunes heureux, épanouis, avec un projet de vie. C'est pour nous, le BTP et l'apprentissage, une vitrine extraordinaire. Je suis empreint d'émotion avec le sentiment que les jeunes ont réalisé un exploit sportif. On lit dans leurs yeux qu'ils sont épuisés. C'est émouvant, mais c'est surtout l'image de leur investissement total dans la compétition."

a déclaré Jean-Christophe Repon.

MÉTIERS

→ CHRISTOPHE BELLANGER A RÉUNI SES CONSEILLERS LE 14 DÉCEMBRE

Le Président de l'UNA Equipement Electrique et Electro-Domotique a ouvert les travaux de la journée en fixant le planning des réunions des conseillers professionnels de l'UNA pour l'année prochaine. Ils ont actualisé les informations disponibles sur ARTUR concernant l'UNA puis ils ont pris connaissance du protocole PROMEVENT, un guide méthodologique permettant de réaliser des diagnostics d'installations de ventilations mécaniques dans le résidentiel et dont les UNA 3E et CPC ont suivi l'élaboration. Ils ont ensuite fait le point sur les relations avec Edf, Enedis, ainsi que sur les travaux menés au sein de la Commission U15 de l'AFNOR, commission de normalisation électrotechnique à laquelle participe la CAPEB. Le Président de l'UNA et ses conseillers ont travaillé sur l'organisation des prochaines Journées Professionnelles de la Construction, examinant les conditions matérielles de la réunion, réfléchissant aux intervenants susceptibles de nourrir les débats ainsi qu'aux moyens de mobiliser les délégués départementaux. Ils ont par ailleurs examiné un projet d'adhésion au GRESEL, Groupe de Réflexion sur la Sécurité Electrique dans le Logement, composé d'organisations souhaitant agir en faveur de la sécurité électrique ainsi que d'organisations représentatives de consommateurs. Pour finir, un point d'étape a été fait sur la rénovation des diplômes de l'Education nationale ainsi que sur les dossiers en cours au sein de Qualifelec, du Consuel, de Promotelec et du CNEC.

→ DOMINIQUE MÉTAYER A ÉGALEMENT RÉUNI SES CONSEILLERS LE 14 DÉCEMBRE

Le Président de l'UNA Maçonnerie Carrelage et ses conseillers professionnels ont commencé leur journée par un retour sur la visite chez Vicat et par l'actualisation des informations de l'UNA sur ARTUR.

Sabine Basili, vice-présidente en charge des affaires économiques, est ensuite intervenue pour présenter aux conseillers les projets de plateforme 3.0 d'une part et de parcours RSE d'autre part.

La préparation des Journées Professionnelles de la Construction figurait par ailleurs à l'ordre du jour, tout comme les dernières actualités d'IRIS-ST. L'après-midi, Dominique Métayer et ses conseillers ont fait le point sur la révision en cours des DTU 20.1 Maçonnerie de petits éléments, 23.5 Planchers poutrelles entrevous, 14.1 Cuvelage, 23.4 Planchers à prédalles industrialisées en béton notamment. Enfin, ils ont évoqué les questions de formation et de patrimoine.

→ TOUT COMME BRUNO GAL LE 15 DÉCEMBRE

Le Président de l'UNA CPC et ses conseillers professionnels ont établi leur planning de travail pour l'année 2017 puis ils ont mis à jour les informations de l'UNA disponibles sur ARTUR. Ils ont ensuite fait le point sur les partenariats de l'UNA, sur la rénovation des diplômes de l'Education nationale et sur la préparation des Journées Professionnelles de la Construction 2017. L'après-midi, les plombiers chauffagistes ont approfondi leurs dossiers en cours : les suites à donner au lab CAPEB/GRDF du 23 juin dernier, le projet Tulipe, le projet Promevent et enfin le projet de charte de qualité de la filière professionnelle "sanitaire plomberie chauffage" lancé à l'initiative de la CAPEB du Rhône. Pour leur part, les couvreurs ont travaillé sur le programme des JPC, étudié le concept "Renov'active" présenté par Velux, évoqué la dernière réunion de révision du DTU 43.3 et enfin validé les fiches "couvertures" qui devront être incorporées dans le référentiel Bâtiment en cours d'élaboration pour aider les entreprises à mettre en œuvre le compte pénibilité.



Bonnes fêtes de fin d'année !

**La Lettre vous souhaite
un très Joyeux Noël
et d'excellentes fêtes
de fin d'année !**

**Rendez-vous
à toutes et à tous
le 6 janvier 2017 !**

LOBBYING

→ PLF 2017 : DERNIER RETOUR À L'ASSEMBLÉE

Après avoir été rejeté dans son ensemble par le Sénat, le projet de loi de finances pour 2017 revenait ce vendredi 16 décembre en nouvelle lecture à l'Assemblée nationale. À cette occasion, la CAPEB a, à nouveau, proposé un amendement concernant la déductibilité des travaux des revenus fonciers pour les bailleurs privés. En effet, l'article relatif au prélèvement à la source prévoit aussi que les dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration supportées en 2017 et 2018 ne seraient déductibles que dans la limite de 50 %. Non seulement nous considérons que cette limitation est injustifiée et risque de conduire les propriétaires à reporter la réalisation de leurs travaux en 2019, ce qui serait évidemment dommageable pour les entreprises du bâtiment dont l'activité commence seulement à repartir et reste fragile. La CAPEB plaide donc pour que les dépenses engagées, tant en 2017 qu'en 2018, soient totalement déductibles (100 %). En outre, elle demande que cette déductibilité intégrale ne soit pas réservée aux seuls travaux engagés sur les immeubles acquis en 2018, ni aux travaux d'urgence décidés d'office par le syndic de copropriété ou aux cas de force majeure.

LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE

LES ÉLECTIONS À L'APCMA SE PRÉPARAIENT CE LUNDI

À cette occasion, la CAPEB avait convié l'ensemble de ses représentants dans les **Chambres de Métiers** en vue de préparer l'assemblée générale de l'APCMA qui devait élire le Président et les membres du Bureau de l'APCMA. Bernard Stalter a été élu Président de l'APCMA pour un mandat de 5 ans, avec 94 % des suffrages. On notera par ailleurs que la CAPEB sera représentée dans le nouveau bureau par Joseph Calvi (2^e vice-président), Régis Pennecot (trésorier), Luc Potterie et Gérard Bobier (Secrétaires adjoints).

LE PRIX STARS ET MÉTIERS A ÉTÉ REMIS MARDI

Et la CAPEB est particulièrement ravie de féliciter **Philippe Million**, adhérent à la CAPEB Vaucluse, artisan RGE spécialisé dans l'isolation, qui reçoit le prix de la catégorie "Management des ressources humaines" et recueille le coup de coeur du public Stars et Métiers 2017. Bravo à ce digne représentant de l'artisanat !

LE PÔLE D'INNOVATION IRIS-ST RÉUNISSAIT SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

ce mardi suivi par le Comité d'orientation stratégique qui réunit l'ensemble des partenaires du pôle d'innovation. Ce fut une occasion de faire un retour sur l'activité de l'année 2016 et sur les principales actions menées par l'Institut en termes de sensibilisation des entreprises, d'études et de recherche, d'expertise et d'ingénierie et enfin de partenariats. Le programme d'activité pour 2017 a également été présenté aux différents partenaires de l'IRIS-ST.

LA FIN DE LA SEMAINE ÉTAIT TRÈS EUROPÉENNE

Une séance plénière du CESE a permis d'engager un débat sur les nouveaux modèles économiques durables avec la participation de M. Jyrki Katainen, vice-président de la Commission européenne, chargé de l'emploi, de la croissance, de l'investissement et de la compétitivité. Au menu figuraient aussi une communication sur les plateformes en ligne d'une part et sur la normalisation européenne pour 2017 d'autre part. À noter également, une communication sur la dépendance et l'aide à l'autonomie.



Patrick Liébus est intervenu en tant que Président d'EBC au Comité économique et social européen concernant la révision de la directive sur le détachement des travailleurs. Le débat en session plénière a été animé et a mis en évidence l'opposition entre les employeurs, les syndicats et le groupe des activités diverses. Soutenu par une minorité de représentants patronaux, Patrick Liébus a voté en faveur de l'avis proposé par la section des Affaires sociales du Comité, en vue de réviser cette directive. Il a rappelé que des milliers de petites entreprises subissent de plein fouet la concurrence déloyale qui résulte des dérives du travail détaché, insistant sur les conséquences en termes d'activité et d'emplois.

L'avis du CESE a été adopté par une large majorité de 180 voix pour, 84 voix contre et 30 abstentions. Par ailleurs, le Conseil d'administration d'EBC se tenait ce vendredi. À cette occasion, M^{me} Linn Johnsen, Chargée des politiques à la DG Energie de la Commission européenne devait présenter le nouveau paquet sur l'efficacité énergétique. Face au projet de développer des normes européennes d'exécution de travaux, c'est-à-dire en, quelque sorte des DTU européens, projet que conteste vivement la CAPEB, le Conseil d'EBC devait arrêter sa position. Un point était également prévu sur les travaux et démarches d'EBC concernant le Document Unique pour les Marchés Européens (DUME), la révision de la Directive sur le Détachement des travailleurs, ainsi que l'actualisation de la directive sur les substances cancérigènes avec le projet d'intégrer dans ce cadre la poussière de silice. Enfin, le Conseil devait prendre une décision quant à la présidence du Forum Construction de l'UEAPME ainsi que sur le projet européen INTERREG sur le financement de l'efficacité énergétique.

Le Président Liébus participait également à l'assemblée générale de l'UEAPME qui aura une nouvelle Secrétaire générale au 1^{er} Janvier.



Crédit photo : CAPEB – WorldSkills France Laurent Bagnis – iStockPhoto © 2016